

Projet
Social
Départemental

Décembre 2011

Synthèses des conférences introductives
au Projet Social Départemental
de la Seine-Saint-Denis

Sommaire

- Evolutions et réformes des politiques publiques : ombres et lumières.
Conférence du 7 novembre 2011.....p 3

- Inégalités et discriminations : quel impact de la crise économique ?
Conférence du 14 novembre 2011.....p 10

- Evolutions démographiques et sociales : familles, générations, migrations.
Conférence du 29 novembre 2011.....p 17

- Le travail social : comptes et décomptes de la précarité.
Conférence du 8 décembre 2011.....p 23

Evolutions et réformes des politiques publiques : ombres et lumières
Conférence du 7 novembre 2011
Synthèse

Conférenciers

Dominique Méda/ Laurent Bonelli/ Joël Roman/ Jérôme Vignon

L'essentiel

Ces dernières décennies, l'idéologie néo libérale a redéfini l'intervention de l'Etat et imposé le New public management, gestion des services publics sur le modèle des entreprises.

Un renforcement interne de la hiérarchie, une caporalisation de l'action publique est à l'œuvre au sein des services de l'Etat.

En matière d'Action sociale, la croissance des besoins étant sensiblement supérieure à la croissance du P.I.B., l'Etat est contraint d'inventer de nouvelles réponses.

Dans ce cadre, le transfert de compétences au niveau départemental représente peut-être une chance pour le service public et ses usagers.

Il serait opportun de redéfinir les indicateurs qui guident les politiques publiques d'Action sociale : il y a des formes d'utilité sociales qui mériteraient d'être reconnues.

Laurent Bonelli

La réforme en cours de l'Etat et des politiques publiques n'est pas le fruit direct de la nécessité. Il s'agit d'un mouvement dont l'existence suppose des conditions de possibilité.

Une première condition : l'impact de l'idéologie néolibérale, reconstruction d'une forme de libéralisme datant des années 1930.

Deuxièmement : un mouvement international incarne cette idéologie (Thatcher, Reagan, etc.). Il développe le New Public Management¹, une nouvelle manière de gérer les administrations à partir de modèles inspirés des entreprises.

Enfin, ce mouvement est relayé par les institutions internationales (Banque mondiale, FMI, OCDE) qui invitent à mettre en œuvre une bonne gestion de l'Etat. Ceci se traduit en France par la compression du périmètre de l'Etat (fermetures de services publics, réduction des effectifs) et le transfert d'activités publiques tant vers le secteur privé (dont les associations) que vers les collectivités territoriales, *via* des délégations de missions de service public.

On observe aussi une caporalisation de l'action publique, à savoir un renforcement de la hiérarchie interne dans les institutions, et la création de nouveaux managers publics, (directeurs d'hôpitaux, présidents d'universités), au pouvoir fortement renforcés².

L'Etat n'est donc pas en train de disparaître, il est en train de se refabriquer.

Concernant les services publics, la question de leur devenir n'est pas une question d'abord technique, c'est une question politique : l'Etat supporte-t-il ou non l'accès des femmes au marché de l'emploi ? Jusqu'à quel point l'Etat soustrait-il l'éducation, la santé, les transports à la sphère marchande ?

Un des paradoxes de la réforme actuelle est que ceux qui la rendent possible sur le terrain sont ceux qui ont été socialisés à un autre état du service public.

Dominique Méda

Jusqu'aux années 1970, il y avait une sorte de lune de miel, de convergence, entre les politiques économiques et les politiques sociales.

Apparaît alors une critique forte des prestations sociales : elles anesthésieraient le dynamisme des individus. Cette critique va de concert avec une critique de l'assistanat, lequel est censé contrarier les mises en mouvement des individus. Il faut laisser faire le marché, y compris en matière de lutte contre le chômage, lequel est la conséquence de salaires trop élevés et de rigidités du droit du travail en matière de licenciement. En ce sens, une partie du chômage est volontaire : acceptez que les salaires baissent et le chômage baissera.

¹ New public management : Se caractérise par la mise en œuvre d'indicateurs d'activité, d'outils de gestion budgétaire et comptable, d'outils de mesure des coûts dans la perspective de répondre à trois logiques d'action : celle de l'efficacité socio-économique (les objectifs énoncent le bénéfice attendu de l'action de l'Etat), celle de la qualité de service (les objectifs énoncent la qualité attendue du service rendu à l'utilisateur), celle de l'efficacité de gestion ou d'efficience (les objectifs énoncent, pour le contribuable, l'optimisation attendue dans l'utilisation des moyens employés en rapportant les produits ou l'activité obtenus des ressources consommées) (d'après Yves Pesqueux, professeur au CNAM).

² On assiste à la constitution d'une nouvelle élite administrative formée au New public management qui supprime les élites techniques traditionnelles de l'Etat.

La reconfiguration de l'Etat social a pris trois voies : le New Public Management, l'activation et la décentralisation.

Le New Public Management, c'est l'idée d'un Etat qui se met en retrait, travaille avec des partenaires privés, et c'est l'introduction des principes de marché (appels d'offre) dans la gestion des services et des institutions. Les services de l'Etat providence sont confiés à des organismes décentralisés, sous contrat, en renforçant les contrôles sur ces organes décentralisés.

L'activation consiste à substituer aux dépenses passives des dépenses actives, censées pousser les demandeurs d'emploi à repartir au plus vite vers le marché du travail (au travers du durcissement des conditions d'éligibilité et de contrôle des individus)³.

Il faut réhabiliter l'assistance, au sens où l'entendait le Comité de mendicité en 1790 : « Les secours sont une dette sacrée de la Nation envers ses membres ».

Il faut aussi se réinterroger sur les vertus et limites des indicateurs qui nous guident, notamment notre indicateur fétiche, le PIB.

Jérôme Vignon

Avant d'évoquer l'impact des idéologies, il faut s'attacher aux situations de fait. Les pouvoirs publics, en Europe, sont confrontés à une énorme tension entre des besoins en très forte croissance et des moyens qui, parce qu'ils sont publics, ne peuvent évoluer plus vite que la croissance du PIB.

Face à cela, les Etats européens ont réduit les salaires des agents du secteur social. L'évolution des rémunérations n'a pas suivi l'évolution générale et c'est aussi un secteur où la proportion de personnes d'origine étrangère, acceptant des rémunérations moindres, s'est fortement accrue, donc l'expansion du secteur ne s'est réalisée qu'au prix d'une certaine dégradation dont il faut prendre en compte le côté négatif. Les états européens ont également tenté d'améliorer l'organisation des services sociaux (le « développement managérial ») et cessé de tout piloter depuis le centre.

Enfin, le travail social est, lui aussi, soumis à évaluation : répond-il à des objectifs, en particulier aux attentes de ses usagers ? Accompagnement, réseaux, coopération avec le monde associatif, centralité de la personne que l'on sert, mobilisation de ses compétences, ces nouvelles approches pratiques font que le travail social change. Le travail social qui n'a pas vraiment été formé pour cela doit prouver son aptitude à piloter lui-même ce changement. En dépend une partie de la réponse à l'avenir des services publics.

³ D. Méda et B. Gomel, dans un article paru le 10.6.2011 dans le Monde (version électronique) rappellent que le revenu minimum d'insertion instituait une obligation faite à la société d'[aider](#) la personne en difficulté alors qu'aujourd'hui « *Ce n'est plus à la collectivité d'[assister](#) les personnes en difficulté, en les aidant notamment à se [réinsérer](#), socialement et professionnellement, c'est à chacun des allocataires, ayant déjà bénéficié des "largesses" publiques, d'[offrir](#) une certaine quantité de travail gratuit. Une double punition en quelque sorte (...) alors même que toutes ces personnes en décrochage auraient avant tout besoin d'institutions bienveillantes, capables de les [aider](#) à [accéder](#) à leurs droits, à se [reconstruire](#), à se [réintégrer](#) dans la communauté nationale.* »

On devrait plus s'interroger sur le gain qui pouvait résulter pour le service public d'être largement assumé au niveau départemental sur 4 ou 5 grandes fonctions.

Les différentes lois qui prévoient des programmes départementaux n'ont pas encore abouti à la définition de programmes précis qui illustreraient la singularité et les attentes des pouvoirs publics départementaux à partir desquels les obligations de service public pourraient être les fédérateurs des différents acteurs qu'ils sont supposés organiser.

Des questions sont à poser aujourd'hui :

- Le service public se définit-il par le statut des personnes qui ont la charge de le mettre en œuvre ou par ses objectifs ?
- Est-ce que subventionner suffit à définir un rapport de qualité avec les associations délégataires de missions de service public ?
- Que signifie coopérer entre travailleurs professionnels ayant un statut public et ceux qui ont un statut privé, et bénévoles ?
- Est-ce que les changements passés et à venir du travail social sont pris en compte lors de temps de respiration (formation, ressourcement) ?

Le succès d'un certain nombre d'objectifs du travail social, notamment la réinsertion vers l'emploi ou l'accompagnement des familles pour lutter contre l'échec scolaire, appelle à la participation d'acteurs totalement privés, notamment d'acteurs d'entreprises, pour ce qui est des parrainages.

Le Département est un lieu où un projet de service public dans le domaine social est particulièrement possible. Il s'agit de rendre cohérente l'intervention d'acteurs devenus très divers.

Joël Roman

Les principaux leviers d'une autre action publique pourraient être :

- Repenser l'action publique autour des missions que la collectivité entend assigner à ses institutions et services (et non pas en fonction des statuts des agents).
- Piloter par cahiers des charges (le pilotage par appel d'offres étant, lui, uniquement financier), en insistant sur l'importance du temps de la délibération publique sur ce que doivent être les missions du service public.
- Satisfaire à l'exigence de participation et de reconnaissance des individus, des habitants, sans prétendre leur apprendre comment ils doivent vivre (comment être parents, par exemple).

Il y a des formes d'existence sociale et de participation sociale qui ne passent pas exclusivement par la question du travail, par la question de l'économie, et qui méritent une forme de reconnaissance. Cela passe par la culture, par le bénévolat dans un certain nombre de cas. Il y a là aussi quelque chose qui demande à être reconnu, des formes d'utilités sociales. Sur ces points, nous avons besoin de nouveaux indicateurs, plus élaborés.

Il y a des niveaux territoriaux qui sont des niveaux pertinents de définition de politiques publiques. L'intérêt général, ce n'est pas uniquement l'Etat central. Il y a un intérêt général qui peut être défini par des collectivités territoriales. Pour éviter les inégalités de traitement liées aux spécificités des territoires, il faut conserver un pilotage des formes de redistribution (en Île-de-France, entre la Seine-Saint-Denis et d'autres départements franciliens).

Les associations, quoique privées, ne sont pas des initiatives commerciales. Issues de la société civile, il est nécessaire qu'elles bénéficient de marges de manœuvre pour élaborer leurs propres projets.

Débat avec la salle : principales réponses des conférenciers

– De l'existence de marges de manœuvres pour les acteurs du Département

Jérôme Vignon

D'abord, sur le projet de service public départemental, plusieurs d'entre vous sont intervenus pour dire que malgré tous les contrôles de l'Etat, tous les assujettissements, il existait des marges de manœuvre, des possibilités de définir au niveau départemental un projet de service public qui lui soit propre. Je souscris et je crois que c'est une très bonne piste. C'est une très bonne piste pour la raison que le Département est un lieu où un tel projet de service public dans le domaine social est particulièrement possible. C'est qu'il s'agit de fédérer, de faire coopérer, de rendre cohérent l'intervention d'acteurs devenus très divers. Seul le Département peut le faire. Le rôle d'un projet de service civique départemental en matière d'insertion, pour exemple le RSA, entre ce que fait Pôle emploi et ce que font les CAF, pour prendre un exemple que j'ai étudié de près, montre qu'on est encore très loin d'avoir une vision cohérente de Pôle emploi et des CAF sur la mise en œuvre du RSA. Qui peut être un intégrateur et qui en a la mission, c'est le Département, et ça ne se fera pas de la même manière dans les Bouches-du-Rhône, dans l'Allier et dans le 93.

Laurent Bonelli

Un Etat qui serait en capacité de contrôler tous les gestes de chacun de ses citoyens, ça n'a heureusement jamais existé... On parlait précédemment de reconnaissance, c'est important, mais la philosophe américaine Nancy Fraser invite à ne pas négliger l'autre dimension de l'équation qui est la distribution. Aujourd'hui comment peut-on avoir de la reconnaissance des intérêts des personnes, alors même que la question de la redistribution n'est pas posée ? C'est intéressant de voir que depuis ce matin on ne s'est pas posé à un seul moment la question de la redistribution. On a parlé des ressources limitées, des ressources fiscales limitées mais pas de la redistribution. La redistribution, c'est indiquer comment on assoit l'assiette des prestations et d'un certain nombre de choses, c'est-à-dire la question du système fiscal qui à mon avis a une dimension centrale.

– De la pertinence des périmètres territoriaux

Joël Roman

Le Département a une fonction et une signification. Le Département ou si ça doit changer une autre collectivité territoriale à peu près analogue, je ne tiens pas spécialement à la forme départementale en tant que telle. L'idée est, en tous cas, qu'il y a des niveaux territoriaux qui sont des niveaux de définition

de politique publique. De plein exercice, les collectivités territoriales peuvent définir des politiques publiques, et elles ont le droit et la mission de les définir. Il y a un intérêt général qui peut être défini par des collectivités territoriales. L'intérêt général ce n'est pas uniquement l'Etat, l'Etat central, l'Etat national en quelque sorte. On va me dire que ça va introduire des biais, des différences, etc., mais si ce sont des biais qui provoquent des inégalités, il faut conserver un pilotage des formes de redistributions significatives. En prenant l'exemple actuel d'une région comme l'Ile de France, entre la Seine Saint-Denis et un certain nombre d'autres départements, il y a à l'évidence un gap, un problème de redistribution au niveau de la région, de même qu'il y a des problèmes de redistribution entre les régions françaises. Il y a des choses à mettre en place en termes de redistribution.

– *Des limites de la quantification*

Joël Roman

Effectivement il y a toute une série de choses qui sont quantifiables et qu'il faut quantifier. Il faut avoir un certain nombre d'indices, d'indicateurs, qui permettent de savoir combien de mesures on a fait, etc. Cela fait partie des outils de pilotage. Bien évidemment si le pilotage se limite uniquement à des indicateurs quantitatifs, et si l'évaluation se limite uniquement à remplir et à renseigner des grilles quantitatives, ce n'est pas de l'évaluation, ce n'est qu'une partie du pilotage.

L'autre partie du pilotage c'est de s'interroger sur ce qu'on fait. Quelle est la signification de notre action ? Et ça nécessite des démarches collectives d'évaluation qui impliquent la participation de tous les acteurs et, bien plus que des acteurs directement du travail social, aussi des bénéficiaires, des personnes elles-mêmes. Il faut trouver en quelque sorte des formes de consultation des individus qui donnent leur avis sur la façon dont on leur a apporté quelque chose à travers tel ou tel type de services. Je crois qu'il y a deux dimensions importantes de l'évaluation, mais la seconde est évidemment la seule qui donne signification et sens à l'évaluation. La première c'est un outil de pilotage, c'est renseigner les grilles, c'est important, nécessaire mais loin d'être suffisant. Le problème c'est qu'effectivement on a parfois tendance, parce que c'est plus simple et que cela correspond mieux aux critères d'une logique comptable, à avoir des gens qui vont se dire « On signe les grilles puis ça suffit ». Ils vont prendre ça comme critère pour décider quantitativement de combien de personnes il faut à tel ou tel endroit, etc.

– *De la place à accorder aux associations*

Joël Roman

Je voudrais rebondir d'un mot sur ce que disait la dame d'une association, pour souligner un peu à mon tour l'importance du rôle des associations. C'est important d'avoir l'idée que des initiatives privées peuvent être des initiatives collectives issues de la société civile active en quelque sorte et de penser qu'il est nécessaire qu'elles aient cette marge de manœuvre ou ce temps de réserve pour élaborer leur propre autonomie, leurs propres projets.

– *De la redistribution*

Laurent Bonelli

On parlait précédemment de reconnaissance, c'est important, mais la philosophe américaine Nancy Fraser invite à ne pas négliger l'autre dimension de l'équation qui est la distribution. Aujourd'hui

comment peut-on avoir de la reconnaissance des intérêts des personnes, alors même que la question de la redistribution n'est pas posée ? C'est intéressant de voir que depuis ce matin on ne s'est pas posé à un seul moment la question de la redistribution. On a parlé des ressources limitées, des ressources fiscales limitées mais pas de la redistribution. La redistribution, c'est comment on assoit l'assiette des prestations et d'un certain nombre de choses, c'est-à-dire la question du système fiscal qui est à mon avis une dimension centrale.

– *De la nécessité de penser aussi redistribution inter territoires*

Jérôme Vignon

Nous avons beaucoup à faire en matière de redistribution, nous pourrions attendre bien d'avantage de la coopération des territoires en Ile-de-France, si le 93 n'était pas aussi seul, ça serait sans doute bien plus facile de gérer la question du logement social et nous pourrions aussi avoir peut-être un équilibre différent entre ce qui est tenté, ce qui est action sociale et ce qui est favorable au développement du travail social lui-même.

– *Du néolibéralisme comme promoteur de l'acteur*

Dominique Méda

Je ne crois pas que le néolibéralisme a redonné une place de choix aux acteurs, quand on regarde comment marchent les jobs center au Royaume Uni, avec le fait que l'on asticote les chômeurs pour qu'ils retournent à l'emploi. Ils doivent appeler des plateformes téléphoniques pour dire ce qu'il on fait dans la journée. Il ne me semble pas que ce soit une conception royale de l'acteur. Je pense qu'il faut que l'on se dise : il y a de la diversité, on aurait pu redonner une place centrale aux acteurs et ce serait tout à fait nécessaire. Je ne pense pas que c'est ce qui s'est passé.

Inégalités et discriminations : quel impact de la crise économique ?

Conférence du 14 novembre 2011

Synthèse

Conférenciers

Marion Navarro/ Sylvie Tissot/ Patrick Viveret

L'essentiel

En termes de richesse monétaire, les trente dernières années ont vu la progression des revenus des Français, y compris des plus pauvres.

Au cours de la même période, les inégalités tant économiques que sociales se sont sensiblement accrues.

Il est urgent et essentiel d'élaborer de nouveaux indicateurs de ce qui constitue la réelle richesse de nos sociétés, au-delà des indicateurs mesurant la richesse en termes purement monétaires.

Comprendre ce qui provoque les discriminations sociales implique de prendre en compte les déterminants de nature économique, sans négliger pour autant l'existence et l'impact des rapports sociaux de domination.

Marion Navarro

De 1998 à 2008, les 10% des ménages les plus pauvres ont reçu 2,8% des 260 milliards d'augmentation, en termes réels, du revenu global des ménages, tandis que les 10% les plus riches ont disposé de 31,7% de cet accroissement de revenus. (Source : Observatoire des inégalités).

Le niveau de vie moyen des 10% les plus pauvres a progressé de 13,7. Dans le même temps, le niveau de vie moyen des 10% les plus riches a augmenté de 27,3%. En termes monétaires, ça représente un gain de 970 euros pour les 10% les plus pauvres contre 11 530 euros pour les 10% les plus riches (Source : Observatoire des inégalités).

D'où vient la hausse des inégalités du revenu global des ménages ?

Premièrement, il y a eu une augmentation des revenus de la propriété. Ces revenus ont globalement augmenté ces dernières années.

L'augmentation des revenus du patrimoine ne s'est pas vraiment faite au détriment des salariés puisque, si on regarde la façon dont la valeur ajoutée se répartit entre le travail et le capital, la part du travail est relativement stable. Elle a un petit peu baissé sur les 30 dernières années, mais la diminution est plus faible que l'augmentation des revenus du patrimoine.

Ce n'est pas tant qu'on a diminué les salaires pour augmenter les revenus du patrimoine, c'est qu'en 2009, 25% de l'excédent brut d'exploitation des entreprises⁴ allait aux dividendes alors qu'il s'agissait d'environ 10% dans les années 1970. Il y a un véritable changement des politiques de dividende en France (Source : rapport Cotis 2009).

Le deuxième point concerne les salaires. On constate un accroissement des inégalités de salaire, c'est vraiment un fait nouveau. Globalement, on avait une hiérarchie salariale qui était assez stable en France. Bien sûr, il y avait des inégalités de salaires mais elles bougeaient peu dans le temps. Clairement, ces dix dernières années, on a eu une très forte augmentation des très hauts revenus et c'est cette augmentation qui est à l'origine de l'augmentation des inégalités. Ce n'est pas tant que les revenus faibles ont baissé, ils ont même très légèrement augmenté en termes de pouvoir d'achat, mais l'augmentation des très hauts revenus a été beaucoup plus forte, et donc forcément cela se traduit par un accroissement des inégalités.

Aux Etats Unis, il y a eu beaucoup d'études sur l'augmentation des inégalités d'accès aux soins, avec le fait notamment que les entreprises qui proposent des couvertures maladie sont de moins en moins nombreuses. En France, on constate aussi l'augmentation des inégalités d'accès au logement, ou les inégalités devant l'école.

Ces inégalités ont été un facteur de la crise économique actuelle, je ne dis pas que c'est le seul facteur, l'architecture du système financier a joué un grand rôle dans le déclenchement de la crise. Mais, il faut aussi s'interroger sur les facteurs économiques réels qui sont à l'origine de la crise : l'augmentation des inégalités a été un élément de fragilisation de nos économies.

Deux actions principales peuvent être menées par l'Etat.

Premièrement, au niveau de la fiscalité et des transferts sociaux, Thomas Piketty, Camille Landais et Emmanuel Saez, ont montré, qu'en prenant en compte l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts directs, impôts indirects et cotisations sociales), le système est légèrement dégressif, c'est-à-dire que les hauts revenus sont un petit peu moins imposés que les plus bas revenus si on tient compte de tous les prélèvements.

⁴ L'excédent brut d'exploitation représente la part de la valeur ajoutée qui va aux entreprises. Les entreprises l'utilisent pour épargner, investir, payer les intérêts liés aux prêts contractés et l'impôt sur les sociétés, et pour rémunérer les détenteurs d'action.

Au niveau des transferts, nombre de transferts ne sont pas sous condition de ressources, et, du coup, ne bénéficient pas forcément aux personnes les moins favorisées.

Actuellement, de nombreux régimes permettent aux plus hauts revenus d'échapper à l'impôt sur le revenu qui est un impôt progressif. L'idée est de supprimer ces différents types d'impôts, de créer un impôt unique qui, lui, serait très fortement progressif, ce qui permettrait d'accroître la progressivité globale du système fiscal français.

Deuxièmement, au niveau européen, on a plutôt joué le jeu de la concurrence fiscale, on n'a pas harmonisé les fiscalités, un petit peu au niveau de la TVA, mais très peu au niveau des autres impôts.

On a certes créé une monnaie unique, mais on n'a pas du tout harmonisé la politique budgétaire, à part un pacte de stabilité et de croissance qui a aussi des effets négatifs. Au niveau européen, on n'a pas mené de véritables politiques de relance, ou même des politiques structurelles pour justement favoriser la croissance et le développement.

Patrick Viveret

Quand on pose la question : « Qu'est-ce qui est source de richesse ? », la part des personnes répondant spontanément : « la richesse, c'est l'argent », dépasse rarement 10%.

Parce qu'évidemment, la plupart des gens disent que ce qui compte ce sont les biens relationnels, l'amour de leurs proches. Il y a également des éléments de réponses qui concernent la santé, l'éducation, la préservation des ressources et du patrimoine écologiques.

La monnaie n'est qu'une représentation symbolique de la richesse, mais elle n'est pas la richesse réelle.

Un des grands problèmes de la comptabilité, c'est que lorsque vous ne prenez que des unités de comptes monétaires, vous avez un certain nombre d'activités qui sont des activités nuisibles, destructrices de richesse mais qui vont générer des flux monétaires positifs. Vous n'avez pas dans la comptabilité nationale ou même dans ce fameux agrégat qu'on appelle PIB, une catégorie spéciale qui prévienne : « Attention, ces flux monétaires sont liés à des activités dangereuses, destructrices » et vous ne savez plus quelle est la nature réelle des activités comptabilisées.

En revanche, vous avez des activités qui sont non seulement utiles, nécessaires et même vitales, mais qui ne sont pas comptabilisées parce qu'elles ne s'expriment pas monétairement, par exemple dans le domaine des activités domestiques et du bénévolat.

Une deuxième circonstance a considérablement aggravé les choses, l'emballement de l'économie spéculative, c'est-à-dire de la partie de l'économie qui oublie la question des biens et des services réels pour ne plus s'intéresser qu'à des opérations ayant essentiellement pour objet de faire des paris sur des changes ou des placements financiers, alors le décollage du rapport au réel devient vertigineux.⁵

On fait l'inverse de ce qu'on devrait faire, parce que quand vous faites, par exemple, un programme d'austérité vous allez attaquer des richesses réelles, vous allez détruire de la valeur, je vous rappelle que le mot valeur en latin ça vaut dire de la force de vie, donc nous dire que le but d'une entreprise c'est la création de valeurs pour les actionnaires est une plaisanterie sinistre.

⁵ . Bernard Lietaer, un des anciens responsables de la Banque centrale de Belgique a mis en évidence, dans un graphique devenu célèbre, que sur les 3200 milliards de dollars qui s'échangeaient avant la crise de 2008, 2,7% exactement, correspondaient à des biens et des services réels.

Il faut des outils de représentation de la richesse qui ne soient pas simplement les outils monétaires. En se rappelant qu'à l'origine, dans les comptabilités, le mot *bénéfice* n'a jamais voulu dire *bénéfice monétaire*, *benefacio* en latin veut dire faire le bien, les bénéfices ce sont les biens faits.

De nouveaux indicateurs et des outils comptables articulés autour de la question des bénéfices effectifs comme bienfaits et des maléfices effectifs comme nuisances, sont à utiliser. Ceci renvoie aussi à la l'élaboration d'outils de politique publique concrète qui permettent effectivement de recréer une situation dans laquelle on s'appuie sur les richesses réelles et on s'attaque aux formes de destructions et de nuisances effectives des richesses.

Sylvie Tissot

Quels liens peut-on établir entre les inégalités économiques, et les discriminations⁶ qu'un individu peut subir ?

Il y a d'abord un lien très évident : les inégalités économiques ont toutes les chances de renforcer les discriminations. Un jeune « issu de l'immigration », a d'autant plus de chances de subir des discriminations au faciès qu'au stigmate de la couleur de la peau s'ajoute le stigmate du dénuement économique.

Cependant, les discriminations sociales doivent être appréhendées aussi comme un système d'exclusion propre qui ne se réduit pas aux logiques économiques.

Trois pistes de luttés contre les discriminations peuvent être avancées.

- Réaffirmer le principe d'égalité, de traitement égal des individus et s'attacher à mettre en œuvre un contrôle institutionnel strict de ce principe. En matière d'accès au logement social, par exemple, les enquêtes de l'INSEE montrent que, pour un nombre d'enfants égal, cette attente est plus importante pour les ménages immigrés. On notera que se joue une discrimination de type indirect liée au fait que, dans les politiques d'attribution du logement social s'est imposé comme sorte de mode de pensée et d'action l'impératif d'équilibre de peuplement, à travers ce terme un peu piégé de mixité sociale. Parce que cet impératif de mixité sociale s'est imposé dans la législation mais aussi dans les mentalités, on a été amené consciemment ou inconsciemment à considérer que l'affectation d'un logement à une personne étrangère, ou considérée comme telle, va freiner la mixité sociale ou va lui être défavorable dans certains immeubles, quartiers, etc. Deux logiques s'opposent, la logique de l'équilibre du peuplement, qu'il faut questionner, et la logique d'égalité des droits. Donc, la réaffirmation du principe d'égalité des droits implique de montrer en quoi certaines logiques qui se sont développées dans les années récentes viennent contredire le principe d'égalité.

- Garantir l'égalité par des politiques qui visent à favoriser la représentation des minorités. C'est-à-dire des dispositifs cherchant, par exemple, à augmenter la proportion de jeunes issus de l'immigration dans la police. La base de cette stratégie, c'est de prendre acte de la diversité et surtout acter que celle-ci doit se voir dans tous les secteurs de la vie sociale.

^{6 6} La discrimination est un traitement défavorable, différent et négatif, subi par une personne ou des groupes qui possèdent des caractéristiques stigmatisantes.

- Troisième piste, tout ce qu'on appelle les politiques de discriminations positives. Celles-ci partent d'un constat : sans intervention, sans mesures préférentielles ciblant des groupes spécifiques, on ne parviendra pas à réduire des inégalités très fortement cristallisées, très fortement ancrées.

Les rapports sociaux sont des rapports de domination. C'est aujourd'hui clair, on ne peut pas comprendre la situation d'un Rmiste de la Seine-Saint-Denis sans prendre en compte ce que fait un trader ou un agent qui travaille dans une agence de notation. C'est-à-dire que les inégalités sont toujours des inégalités liées à des rapports sociaux, qui, pour le dire avec une brutalité sociologique en l'espèce précieuse, sont des rapports assignant certains à des places dominées et d'autres à des places dominantes. C'est valable pour les inégalités ethniques, pour les inégalités territoriales. On ne peut comprendre les phénomènes de ségrégation spatiale dans certains quartiers défavorisés si on ne prend pas en compte les tendances à l'agrégation spatiale et à l'entre soi des plus riches dans d'autres villes.

Débat avec la salle : principales réponses des conférenciers

- *De l'objectivité-relativité des données quantitatives relatives à la pauvreté*

Marion Navarro

Que le pouvoir d'achat ait augmenté en moyenne est un fait objectif, établi. Cela ne veut pas dire que c'est en soi le plus important et suffisant. En termes absolus, il y a une évolution positive. Mais la question de la relativité est très importante. Quand on calcule les taux de pauvreté, on le fait en termes relatifs et bien sûr le fait qu'en soi le pouvoir d'achat des personnes les plus pauvres a augmenté ne veut pas dire que c'est en soi une bonne chose si par ailleurs comme, je l'ai dit, les plus hauts revenus ont, eux, beaucoup plus augmenté. Effectivement, ce qui compte, c'est aussi la question de la frustration relative, c'est pour cela que les inégalités ont augmenté, bien que le pouvoir d'achat des 10% les plus pauvres ait augmenté.

- *Des indicateurs de richesse*

Marion Navarro

La monnaie a pris des supports très différents dans le temps, et finalement il n'y a pas un support qui permettrait en soi un fonctionnement plus positif ou plus négatif. Qu'est-ce qui va faire qu'on échange dix carottes contre un chou-fleur ? Il faut jouer sur les prix relatifs, la façon dont un bien s'échange par rapport à d'autres biens, et là encore l'État aura un rôle à jouer avec des systèmes de taxes et de subventions pour justement faire en sorte que les activités vues comme importantes soient subventionnées, notamment celles qui aujourd'hui ne font pas forcément l'objet d'un revenu dans le système marchand. Inversement, les activités qui sont vues comme génératrices, par exemple d'externalités négatives, comme les activités qui polluent, devraient être fortement taxées pour justement faire en sorte de renchérir le coût de ces activités, et au contraire favoriser le développement d'activités positives.

Patrick Viveret

La fonction des abeilles est de produire du miel et de la cire. Mais en réalité, l'activité principale de l'abeille beaucoup plus que la production de miel et de cire, c'est l'activité de pollinisation qu'elle va opérer, par exemple avec le vent. Seulement, si l'on veut compter l'activité de pollinisation, c'est infiniment plus difficile que de compter l'activité de production proprement dite.

L'une des raisons pour lesquelles la disparition des abeilles serait un risque mortel pour l'humanité concerne la fonction de pollinisation. Elle est infiniment plus importante que la fonction de production de miel et de cire. Mais vous ne pouvez comprendre cela que si vous ne rentrez pas uniquement par la quantification et notamment par la quantification uniquement monétaire. Il faut rentrer par l'examen des grandes fonctions qui sont remplies par un certain nombre d'acteurs, et c'est alors une logique de pollinisation et de contribution plutôt qu'une logique de production proprement dite qui prévaut.

Il faut arrêter de vouloir à tout prix tout mesurer, ce que le sociologue Vincent de Gaulejac appelle l'obsession quantophrénique. Ce qui n'est pas mesurable est censé ne pas compter. Il faut toujours rappeler que la quantification n'est qu'un outil au service de l'évaluation.

Evaluer une politique publique, c'est délibérer sur la valeur d'une politique publique. Et, quand on se souvient que le mot valeur signifie force de vie, on se rend compte qu'on délibère alors pour savoir s'il y a eu une augmentation de la force de vie ou, au contraire, s'il y a eu une destruction de cette force de vie.

– *De la mixité sociale*

Sylvie Tissot

Au nom de la mixité sociale, d'un certain équilibre du peuplement, le seuil minimal de populations défavorisées (censées avoir accès aux logements sociaux) est devenu une sorte de seuil maximal, c'est-à-dire qu'au nom de la mixité sociale on a été conduit à dire que dans certains endroits, dans certains immeubles, dans certains quartiers, il ne faut pas trop de populations défavorisées. C'est là que la notion de mixité sociale est très ambivalente, c'est-à-dire que souvent la mixité sociale a été perçue, comprise, comme mixité ethnique.

On est souvent passé d'un diagnostic où on se dit qu'il ne faut pas trop de personnes au chômage, etc., dans certains endroits, à un objectif où on se dit qu'il ne faut pas trop d'étrangers ou d'immigrés, etc. Il y a là quelque chose de problématique du point de vue du diagnostic : est-ce qu'on ne renonce pas à lutter contre les inégalités en se donnant pour objectif premier de répartir plus équitablement, ou dit d'une manière plus brutale, de disperser les populations défavorisées ?

Cette légitimation de la notion de mixité sociale a eu des effets très concrets : des acteurs intervenant sur la question des attributions de logement social ont intériorisé qu'accepter une candidature à un logement social de quelqu'un de trop défavorisé ou étranger, etc., va nuire à l'équilibre du peuplement. Or, cette logique est clairement contraire à l'égalité des lois, qui implique de considérer une candidature, que ce soit pour le logement ou quel que soit le bien ou le service considéré, à égalité, sans considération de l'origine réelle ou supposée.

– *De l'impact de la colonisation*

Sylvie Tissot

Une étude très intéressante d'une historienne Françoise de Barros a montré comment le retour d'agents d'administrations coloniales en Algérie après l'indépendance avait eu un effet très direct sur les politiques du logement. De Barros montre l'existence et le poids de catégories de pensées coloniales :

on appréhende au final une certaine population comme étant une population radicalement différente, radicalement spécifique, dont, là encore, il faut éviter une trop grande concentration.

– *De la richesse que représente un travail de prévention*

Patrick Viveret

Si on raisonne en représentation classique de la richesse, on arrive à la conclusion que la prévention est une très mauvaise intervention du point de vue du PIB. Evidemment, si vous avez des maladies graves qui vont entraîner des flux monétaires très importants en matière chirurgicale, etc., vous allez avoir une économie de la santé qui sera moins riche globalement s'il y a eu une prévention. Soit une prévention complètement réussie aura empêché une intervention médicale lourde avec les flux monétaires associés, ou une prévention moins lourde va réduire la portée de ces interventions. C'est une des raisons pour lesquelles la part de ces interventions dans les économies de la santé est aussi faible.

Evolutions démographiques et sociales :
familles, générations, migrations
Conférence du 29 novembre 2011
Synthèse

Conférenciers

Bénédicte Goussault/ Nejmeddine Hamrouni/ François Héran

L'essentiel

Les trois quarts de la population de la Seine-Saint-Denis sont liés à l'immigration ou aux départements d'Outre-Mer. La moitié des enfants de moins de 18 ans est constituée d'enfants d'immigrés.

43 % des mariages conclus en 1990 ont été dissous par un divorce. C'est un indicateur important des transformations de la famille.

La famille d'aujourd'hui est subjective, relationnelle, réticulaire.

Il faut se garder d'une conception de la parentalité nouvelle morale familialiste faisant peu de cas des difficultés économiques ou sociales auxquelles les parents sont confrontés.

Le psychologue clinicien est confronté à un enfant rhizome, traversé par une multiplicité de flux.

Le thérapeute ne négocie pas seulement avec l'adolescent, il négocie avec sa famille, sa culture, son collectif, sa bande, les êtres invisibles qui le font.

François Héran

Les tableaux démographiques portant sur les pays européens permettent de dresser les principaux constats suivants :

- Le mariage reste la forme dominante d'union en France comme en Europe.

Cependant, la France a connu une forte progression des naissances hors mariages : le taux a grimpé de 11% en 1980 à la moitié des couples, ce qui est considérable. La cohabitation avant mariage, encore très rare dans les années 1960-1970 en France, a connu une progression constante et est aujourd'hui la règle.

En France, 43 % des mariages conclus en 1990 ont été dissous par un divorce. C'est l'indicateur de transformations familiales le plus puissant dont on dispose actuellement. D'où évidemment, beaucoup de familles recomposées, puisqu'une partie de ces unions sont refaites.

La désunion entraîne des conséquences négatives au plan de la scolarité des enfants, quels que soient leurs milieux sociaux.

Il y a 5 millions d'immigrés⁷, dont 2 millions de Français.

- En Seine-Saint-Denis, parmi les adultes de 18 à 50 ans, il y a 39% d'immigrés, plus 34% d'enfants avec au moins un parent immigré. Il y a aussi 2% de personnes liées aux Doms. On arrive aux trois quarts de la population liés à l'immigration ou à la migration en provenance des Doms, record national. 50% des enfants de moins de 18 ans sont enfants d'immigrés.

- En France, l'immigration du travail représente 11 à 12% de l'immigration, soit 22.000 personnes. Rapporté à la population globale, c'est 20 fois moins qu'au Canada.

- L'intégration progresse. La part des personnes qui ont juste un CEP ou qui n'ont pas de diplôme a été divisée par deux en presque 25 ans. Cette baisse du nombre de personnes sans diplôme, ou juste avec un CEP, est parallèle à celle que l'on observe chez les Français d'origine. Evidemment, réciproquement, on a une montée des diplômes supérieurs. La population immigrée progresse à peu près au même rythme que ce qu'on observe dans la société française. C'est un indicateur fort d'intégration.

- L'insertion professionnelle des enfants d'immigrés est similaire à celle des enfants des Français nés en France. Il y a un peu moins de cadres mais la différence est faible. Les types de contrats sont à peu près les mêmes, l'usage du temps partiel et du temps complet n'est pas fondamentalement différent. En termes de salaires, la différence est d'environ - 14%. Cependant, ceci est dû à la moindre ancienneté de l'expérience professionnelle. Donc de ce point de vue-là l'intégration marche.

Mais l'intégration ne marche pas au même rythme, de la même façon ou dans la même direction dans tous les domaines. Les écarts entre les différents domaines engendrent des frustrations qui peuvent expliquer un certain nombre de comportements. La « deuxième génération » éprouve de grandes difficultés parce qu'elle s'est présentée sur le marché du travail au moment de la crise économique et du chômage de masse prolongé. Ceux qui réussissent sont les plus critiques. D'une manière générale, la « deuxième génération » a un niveau de discrimination ressenti beaucoup plus critique et fort que celui de ses parents, lesquels se sentent moins discriminés parce qu'ils ont comme référence leur pays d'origine, alors que la « deuxième génération » a comme référence la France. Cela crée des tensions entre générations qui peuvent être considérables.

⁷ Immigration : ensemble des personnes nées à l'étranger, qui étaient de nationalité étrangère et qui sont maintenant installées chez nous depuis au moins un an.

Bénédicte Goussault

La famille est une construction sociale : au-delà du biologique, nous avons une série de représentations extrêmement diverses de la famille, souvent imprégnées de la famille du XIX^{ème} siècle, vue comme admirable, comme un modèle, ce qui nous donne un regard un peu pessimiste sur la famille actuelle.

La famille est la première valeur de tous les Français, quel que soit leur âge. Contrairement à des représentations ou à des idées reçues, il y a encore de fortes solidarités dans les familles, des solidarités financières, d'entraide, de garde des enfants.

Aujourd'hui, la famille est plus subjective, plus liée aux sentiments, plus inventive aussi, et plus relationnelle qu'institutionnelle. Dans la famille subjective si on ne s'aime plus, on se quitte. Elle est donc un peu fragilisée.

Les transformations de la famille peuvent s'illustrer sous le concept de réseau. Jusque dans les années 1950, prévalait la famille communautaire, où le lien était de proximité et fort. Aujourd'hui la notion de réseau explicite mieux les liens familiaux. Le réseau est beaucoup plus large et labile que ne l'est la communauté. Il permet l'indépendance, l'autonomie des individus dans la famille, mais reste un lien et notamment un lien mobilisable en cas de difficultés.

La parentalité est une fonction sociale qui peut être partagée, distribuée et éclatée entre plusieurs lieux, plusieurs personnes, plusieurs responsabilités. Les nouvelles formes de familles font que les différentes façons d'être parent peuvent être partagées entre plusieurs personnes. Cependant, il faut garder présent à l'esprit que la précarité ou la migration peuvent transformer cette parentalité, cet exercice de la fonction de parents.

Ce concept de parentalité peut être porteur d'une sorte de nouvelle morale familialiste, modernisée certes, mais risquant de masquer un certain nombre de difficultés économiques ou sociales comme la précarité ou la double-culture, ou même la question de l'intérêt de l'enfant.

Nejmeddine Hamrouni

Aujourd'hui l'enfant, l'adolescent que rencontre le thérapeute est un enfant rhizome⁸, traversé par plusieurs flux, pas seulement le flux psychologique. Par des flux culturel, social, religieux, aussi.

Que faire devant un véritable carrefour de flux ? L'enfant rhizome est connecté sur des territoires, des collectifs, des institutions, sur des familles, à des cultures, à des forces, à des êtres. La scène thérapeutique se transforme, elle est habitée par tout cela. Scruter les intériorités lors de la rencontre thérapeutique n'est absolument pas suffisant. Il faut aussi scruter les extériorités. Le jeune en face de nous est aujourd'hui connecté à ces entités-là. Donc nous ne sommes plus face à des intériorités psychiques, nous sommes face à des extériorités qui conditionnent ces intériorités.

⁸ *Le rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque, et chacun de ses traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes.* Deleuze et Guattari, Mille Plateaux, *Capitalisme et schizophrénie 2*, Éditions de Minuit, 1980.

Nos dispositifs deviennent de véritables scènes, agencements qui hébergent de véritables multiplicités, c'est fondamental. Les dispositifs doivent se débrouiller pour augmenter leur capacité à rencontrer ces multiplicités.

Voilà une clinique qui devient une véritable clinique de négociation. Le thérapeute ne négocie pas seulement avec l'adolescent, il négocie avec sa famille, sa culture, son collectif, sa bande, les êtres invisibles qui le font.

Toute construction, toute proposition de devenir qui n'assure pas la négociation avec ce système d'attachements sera vouée à l'échec. Vous pensez que notre entretien social ou thérapeutique confiné dans un bureau a la possibilité de contraindre un adolescent qui circule entre la rue, l'école, la mosquée, la bande ? Pas du tout, parce que dans ces endroits-là, il y a aussi des propositions de subjectivation, il y a aussi des propositions de devenir, de quitter le statut de quasi-sujet pour devenir sujet de métamorphose.

Les autres propositions, quand elles prennent l'enfant rhizome fait de multiplicité de flux, lui proposent de se réfugier juste dans une partie de lui-même, par exemple le religieux. Alors que la proposition clinique ou la proposition du travail social n'est autre qu'une certaine manière de tenir ces flux ensemble, elle constitue vraiment une hétérogénéité ne reniant rien de ce qui constitue cet enfant mais qui lui propose une possibilité de les tenir ensemble.

Débat avec la salle : principales réponses des conférenciers

- *De ce qui différencie religion catholique et religion protestante dans l'évolution de la famille en Europe*

François Héran

Ce qui compte, c'est plutôt l'histoire de l'Etat avec les religions dominantes, l'histoire des rapports entre les religions, qui sont différentes en Europe.

En France il y a une tradition, qui n'existe pas partout en Europe au même degré, une tradition très forte de lutte contre les institutions, la lutte contre l'église catholique a été extrêmement violente.

Aux Pays-Bas, pour éviter la guerre civile entre les religions, on a institué un système qui consistait à compartimenter la société, il y avait les catholiques, les protestants, les libres penseurs, les syndicats, et chacun avait ces journaux, son université, ses moyens d'expressions, ses syndicats, etc.

- *Des indicateurs d'intégration*

François Héran

On peut parler la langue (intégration culturelle) et ne pas avoir d'emploi (intégration professionnelle). L'intégration s'apprécie vraiment domaine par domaine, mais ce sont les frictions, les contradictions, les décalages entre les domaines qu'il faut surtout regarder.

- *De la demande du jeune*

Nejmeddine Hamrouni

Dans le colloque thérapeutique, si quelqu'un n'a pas de demande de changement, de transformation on n'a pas la possibilité de le rencontrer. Je parle de ces rencontres qui commencent molles, qui

commencent floues, où il n'y a pas nécessairement ce processus de demande déjà élaborée. Qu'est-ce qu'on en fait, est-ce qu'on exige la demande, s'il n'y a pas émergence de demande, ou est-ce qu'on met les choses au niveau de ce que peut créer l'alchimie de la rencontre ?

Il n'y a pas de demande, quand les jeunes vont à des endroits, à des collectifs, quand ils font des rencontres très fortes avec d'autres personnes, quand ils rencontrent dieu. Cela crée cependant des transformations et des métamorphoses. Le dehors est une promesse d'ailleurs. La thérapie est une promesse aujourd'hui qui devient de plus en plus fanée, de plus en plus faible devant les autres types de promesses. Et finalement, quand les jeunes viennent nous rencontrer, ils sont à la recherche de nos êtres à nous, de ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes, et nos êtres à nous les êtres sociaux, les êtres de la psychologie, deviennent de plus en plus faibles devant les nouveaux êtres, les nouvelles forces et les nouvelles promesses.

Je relativise donc un peu le concept de la demande et je mets au centre le concept de la rencontre qui a la capacité ou pas de créer une transformation.

– *De l'art d'être thérapeute, à l'interface entre plusieurs mondes*

Nejmeddine Hamrouni

[Se tournant vers François Héran] Je reçois en thérapie un géographe, un démographe qui vraiment va mal et il me raconte des choses sur son monde que je n'arrive pas à décoder : voulez-vous qu'on travaille à deux avec ce monsieur ? Parce que vous allez m'aider à sortir de l'évocation pour rentrer dans la convocation. Il y a des plis, des ouvertures que vous allez pouvoir faire que moi je ne possède pas, vous êtes un artifice que j'introduis dans la consultation pour pouvoir ouvrir le monde du patient, à supposer qu'il soit malade à cause de ces chiffres. Mais si vraiment il est malade à cause de ces chiffres, je dois vous avoir dans ma consultation parce que vous allez m'aider vraiment à rentrer dans ce monde.

Pourquoi ? Parce que grâce à vous je vais convoquer la cause qui l'agite. Si je ne vous ai pas, je serai dans l'évocation, si je vous ai dans mon cadre je serai dans la convocation. Pareil pour un patient qui ne comprend pas votre langue, je peux avoir un simple interprète, mais imaginez si j'ai quelqu'un qui est un expert du monde du patient, il a la langue mais en même temps il est un expert de ce qui peut agiter le patient, alors on va vite.

– *Des rapports entre familles et professionnels*

Bénédicte Goussault

Une enquête que j'ai effectuée en Seine-Saint-Denis (pour le compte de Profession Banlieue, dans le cadre de la Politique de la Ville) répond un peu à cette question. Les parents concernés étaient pour une grande majorité d'entre eux des migrants dont les enfants étaient nés en France. Ces parents disent d'abord une inquiétude vis-à-vis des professionnels : reste cette représentation que les travailleurs sociaux sont ceux qui enlèvent les enfants.

Ensuite c'est beaucoup plus positif. Pour bien faire, ces parents disent interroger non pas des spécialistes mais les travailleurs sociaux de proximité. On ne va pas aller chercher le psy ou le médecin de la PMI, on va s'adresser le matin à la personne qui fait l'accueil à la crèche, à la garderie ou même à l'école maternelle, donc avec qui on est en confiance parce qu'on est en proximité et qu'on peut parler un peu comme si c'était sur la pas de la porte.

Le point le plus noir je dois dire c'est l'école. Les parents ont vraiment l'impression de ne pas être compris à l'école et c'est là d'ailleurs que les médiatrices font un travail tout à fait impressionnant et

utile, de lien entre les uns et les autres, les parents qui disent ne pas comprendre pourquoi on les admoneste, ils ont toujours l'impression d'être admonestés ou bien disent « écoutez, nous le maçon on ne lui apprend pas son métier, alors quand on met nos enfants à l'école on considère que l'on a rien à dire parce que c'est le métier des instituteurs, c'est pas le nôtre ». Or, justement les enseignants, eux, eux attendent des parents qu'ils interviennent, il y a un malentendu assez important entre l'école et les parents.

Par rapport à la question de la démission ou de difficultés, ces parents sont très souvent en difficulté par rapport notamment à leurs enfants qui se débrouillent beaucoup mieux qu'eux dans la société française. Ce qui est en question c'est l'autorité et la légitimité. Les pères ont perdu leur fonction d'autorité, puisque l'autorité a perdu de la prestance et donc les pères ont du mal à asseoir une autorité sur leurs enfants, les chômeurs ont du mal aussi, les personnes qui ont été élevées dans une autre culture et qui sont moins à l'aise dans la culture française ont du mal à asseoir leur autorité.

Les parents ont très peur du numéro vert, pour eux c'est la hantise, leurs enfants savent très bien faire pression, appellent le numéro vert en disant « mon père me bat, mon père s'occupe mal de moi. »

– *Du bon usage des statistiques*

François Héran

Pendant longtemps dénombrier était un privilège réservé à Dieu, dans la Bible David est puni parce qu'il a voulu recenser. Le droit de faire des totalisations était réservé aux souverains, le droit de monter au beffroi pour avoir un plan général de la ville et pas simplement d'être voué à être un piéton dans la ville, condamné à n'avoir qu'un savoir de proximité, de familiarité. Le droit de sortir des liens de proximité et de prendre une vue d'ensemble c'est une formidable émancipation et nous ne devons pas en laisser le monopole aux souverains. C'est vraiment fondamental de pouvoir se battre pour que la totalisation soit un droit, une émancipation à laquelle tout le monde puisse avoir accès.

L'instrument statistique est un des instruments qui vous donne le droit de prendre une vue d'ensemble et ne pas être simplement prisonnier du savoir local, il y a un savoir global auquel on peut avoir accès.

Le travail social : comptes et décomptes de la précarité
Conférence du 8 décembre 2011
Synthèse

Conférenciers

Saïd Bouamama/ Jean-Baptiste de Foucauld/ Jean-Pierre Lemoine

L'essentiel

Lutter contre l'exclusion nécessite qu'il existe des espaces de communication désintéressés, dans lesquels on est soustrait aux préoccupations d'actions stratégiques, immédiates, directes, où on peut parler pour échanger et travailler ensemble.

Des publics viennent dans les unités territoriales uniquement pour demander une prestation, et pas forcément pour un accompagnement social, comment peut-on prendre en compte, dans les organisations, cette évolution de la demande sociale?

Aucun accompagnateur social ne doit être uniquement dans un face-à-face individuel, chaque accompagnateur social doit avoir un espace dans lequel il tente des relations d'un autre type.

Il faut accepter la subjectivité pour pouvoir la réguler, pour pouvoir ensuite objectiver et accepter, y compris la subjectivité contestatrice que peuvent avoir les usagers.

La phase d'accueil est importante, là se joue le sentiment de prise en compte digne ou le sentiment d'indignité.

Jean-Baptiste de Foucauld

Un des grands problèmes pour le travail social est que si le travail, l'emploi ne règlent pas tout, le chômage dérègle tout. Lorsqu'il y a du chômage, il est extrêmement difficile de régler les problèmes que le travail social pouvait prendre en charge avant.

Pendant la société industrielle, on pouvait augmenter les coûts du travail et compenser par des investissements, d'une certaine façon cela entretenait la machine à condition qu'on accepte un petit peu d'inflation et de dévaluation périodique. Dans la société post-industrielle plus axée sur les services, on n'a plus ces marges de manœuvre-là.

Le travail social, à mon avis, s'est retrouvé pris en porte-à-faux entre, d'une part, une logique d'assistance qui trouve ses limites et, d'autre part, une logique qui l'amène à être le contributeur d'un retour d'un emploi, quelque chose de plus lointain, de plus difficile, dans lequel des partenariats se trouvent nécessairement impliqués, mais où le travail social est en difficulté,

Nous avons appris que pour lutter contre l'exclusion, l'absence de travail rémunéré, il faut travailler sur les différentes dimensions de la personne, on ne peut pas se cadrer uniquement sur la dimension emploi, l'emploi advient quand on a réglé l'ensemble des problèmes d'une personne.

Il faut travailler simultanément sur 3 dimensions, les dimensions professionnelle, relationnelle et ce que j'appellerais la dimension spirituelle, ces trois questions sont liées. Maîtrise matérielle du monde, capacité à donner, recevoir et rendre, capacité à donner sens.

Pour lutter contre l'exclusion la meilleure manière d'aider quelqu'un à se ré-estimer lui-même, à se reconnaître lui-même, c'est de le mettre en capacité de donner et de rendre.

Permettre que chacun puisse donner du sens à sa vie est un autre point important. Mettre chacun en mesure d'accéder à une spiritualité démocratique, c'est le grand enjeu du travail social, cela implique sans doute des approches un peu nouvelles.

Pour bâtir des schémas d'actions permanents, pertinents, pour lutter contre l'exclusion, pour intégrer les personnes, on a besoin d'espaces de communication désintéressés, dans lesquels on est soustrait aux préoccupations d'actions stratégiques, immédiates, directes, où on peut parler pour échanger et travailler ensemble. Donc recréer du lien par la parole, l'éthique de la discussion, de la communication, est une condition de la réussite dans cette nouvelle période.

Il faut de la parole, il faut parler, même un parole qui peut être un peu conflictuelle parce qu'il y a du ressentiment sur la société, il peut y avoir de la haine, donc c'est difficile à vivre pour ceux qui prennent la main. Une parole ça peut être constructif aussi, on voit bien qu'il y a de la violence au guichet, mais la violence est encore un lien malgré tout, c'est peut être mieux que la rétraction, même si c'est dur pour ceux qui la vivent, il faut en tous cas de la parole un peu conflictuelle.

Nous avons en réalité devant nous, la dette financière, la dette sociale et la dette écologique. Tout le problème va être de résorber ensemble ces trois dettes, dans un monde de croissance ralentie.

On doit aller vers de nouveaux concepts de richesse, retravailler le concept d'abondance frugale : l'idée est qu'il ne faut pas renoncer à l'idée d'abondance mais que le principe de frugalité, de sobriété, est la condition de la justice, de la solidarité.

Jean-Pierre Lemoine

[Commentaire un diaporama présentant le Département du Nord]

Sous les logiques qui modifient nos interventions, que ce soit sur le RSA ou sur la loi Hôpital Patient Santé on est dans une logique de plus en plus marchande, avec beaucoup plus d'appels à projets et des logiques de marché public qui se multiplient ou des logiques d'accompagnement individuel.

On constate une évolution de la demande, des publics viennent dans les unités territoriales uniquement pour demander une prestation, et pas forcément un accompagnement social, c'est une évolution de la demande sociale, comment peut-on la prendre en compte dans nos organisations ?

On mène dans le Nord une réflexion autour de cette question, sur la question du premier accueil et aussi sur des nouveaux modes d'accueil.

Dans le cadre de notre projet de réorganisation, il nous est apparu important de sécuriser les cadres d'intervention des professionnels. Touchant la protection de l'enfance avec des évolutions législatives importantes, la question de la responsabilité personnelle et des responsabilités de service est forte. On a souhaité travailler sur la question des cadres d'intervention et aussi sur le rôle de l'encadrement. Comment avoir des cadres plus disponibles pour les travailleurs sociaux pour les accompagner, les sécuriser dans les interventions ? Ce sont des sujets que nous partageons et en tout cas qui sont nos préoccupations aujourd'hui.

Concernant l'organisation le Département a travaillé sur deux grandes fonctions : une fonction accompagnement social et une fonction évaluation, intervention ponctuelle. Nous avons des moyens spécifiques pour chacune de ces fonctions.

Notre objectif était d'essayer de prendre en compte une évolution sociétale, une évolution de la demande sociale, et surtout, ce qui est souvent demandé par les travailleurs sociaux, c'est quoi la priorité du travail social aujourd'hui ? Donc réfléchir à ce qu'est une organisation définissant les priorités d'intervention sociale, surtout pour les populations qui en ont le plus besoin, et on sait qu'elles sont extrêmement nombreuses.

Saïd Bouamama

Pour les personnes en situation de précarité durable, l'idéal du « moi » reste centré comme dans la culture ouvrière classique des années 50-60 sur l'idée d'un travail à temps plein, à durée indéterminée, comme nécessité d'une existence digne, et dans le même temps où il y a le maintien de cet idéal du moi. Il y a un sentiment d'inutilité sociale particulier et de parcellisation particulièrement violent, ce décalage-là explique un certain nombre de comportements de publics que nous sommes amenés à accompagner.

La précarité durable se développe dans un contexte idéologique, médiatique et politique, dans lequel il y a une injonction à la normalité encore plus grande. Nous avons à nous interroger sur cette injonction à la normalité grandissante au moment où les conditions d'une normalité sont inaccessibles pour un certain nombre de personnes, cela interroge beaucoup de choses, par exemple tous nos discours sur la parentalité.

Notre société est centrée sur le projet, on n'a jamais autant demandé de projets que depuis que l'on ne peut plus se projeter. Il faut vraiment que l'on s'interroge sur un certain nombre de nos dispositifs qui nous amènent à demander l'impossible à un certain nombre de personnes, non pas impossible parce qu'il leur manquerait quelques cellules de projection mais impossible parce que la projection renvoie à des conditions objectives d'existence matérielle. Donc on peut s'interroger sur l'implicite d'un certain nombre de méthodes, de dispositifs qui portent des exigences qui sont inaccessibles à un certain nombre du public.

Il y a une fragilisation des groupes d'appartenance qui jouaient une fonction essentielle dans la période antérieure. Si on compare aux années 1940 ou 1950, il y a eu des situations dans lesquelles la pauvreté objective était plus forte, mais elle était moins destructrice parce qu'il y avait des groupes d'appartenance.

Dans les situations de précarité, les individus finissent par considérer que ce qui leur arrive n'est pas quelque chose qui leur est imposé, c'est un choix qu'ils ont fait et cela, ça désarme les travailleurs sociaux.

Par ailleurs, le je-m'en-foutisme est une arme de protection, et si on ne le prend pas en compte, si on le considère comme du refus, de la négation ou de la non reconnaissance de l'intervention, on ne peut rien tisser dans le rapport aux familles

Les identités blessées sont des identités qui ont subi des violences sociales aussi durables, aussi fortes, et quand il y a des identités de ce type-là et bien il y a une quête de l'affiliation, on va rechercher à tout prix à s'affilier. Toute notre population en précarité est en besoin d'affiliation particulière et plutôt que de combattre uniquement l'offre de sectarisme, interrogeons-nous sur la demande de sectarisme qui émerge de cette violence sociale intériorisée.

Dans certaines de mes enquêtes ce qui indigné le plus des personnes en situation de précarité c'est l'attention portée aux violences externalisées et le fait qu'on parle plus de celles-là que des violences que les personnes intériorisent, font subir à elles-mêmes ou font subir à leur entourage.

Il faut s'interroger sur ce qui se travaille dans l'individuel et ce qui nécessite du collectif pour être travaillé.

Dans un certain nombre de pays qui connaissent la pauvreté depuis longtemps, la dimension collective a été posée d'abord par contrainte économique, mais du coup a permis de rendre visibles un certain nombre de capacités que l'on ne peut développer que dans des dynamiques collectives.

La question de la solitude de l'intervenant social est à penser : on ne peut pas être devant des processus aussi importants que ceux qu'on évoque et considérer que le travailleur social va avoir sur ces épaules les capacités de régler les fonctionnements éthiques, moraux, de complexité, de priorité, de par où commencer tout seul. Cela pose vraiment la question suivante : dans quel espace de ressourcement peut-on penser pour que ces questions ne soient pas des questions liées à la solitude du travailleur social ?

Quelle que soit la situation, y compris les situations dans lesquelles il y a des violences sur enfants qui peuvent nous percuter, comment être dans une situation dans laquelle on préserve la dignité des personnes accompagnées ? C'est un vrai objet de pensée, car c'est une des dimensions qui peut très vite être oubliée, vous avez du pouvoir et en situation de précarité ce pouvoir peut venir se rajouter aux violences subies par les personnes.

La souffrance sociale croît quand nous ne comprenons pas ce qui nous arrive. Ceci pose la question des espaces de compréhension qui vont permettre d'éviter l'intériorisation de la responsabilité de ce qui arrive, c'est un phénomène quasi-systématique.

Débat avec la salle : principales réponses des conférenciers

– De l'organisation

Jean-Pierre Lemoine

On voit tout l'intérêt de réfléchir ensemble au sens du travail social. Il n'y a pas d'organisation miracle mais l'organisation répond à un moment donné à un projet

– De la violence subie par les intervenants sociaux

Jean-Pierre Lemoine

Sur la question des violences à l'usager, je suis très attentif à la question de l'accueil du public et à la question des métiers de secrétaires, ce sont des vrais sujets que nous avons aujourd'hui. Sur le premier accueil, à un moment donné quand une personne fait la démarche de franchir la porte pour exprimer une demande, parfois on provoque de la violence sans le vouloir, moi je travaille avec les centres communaux d'action sociale, parfois le collègue d'en face met un petit mot pour l'usager lui enjoignant d'aller voir l'assistante sociale et de lui demander une allocation d'Aide Sociale à l'Enfance, la personne arrive avec son bout de papier et dit « j'ai le droit à mon allocation pourquoi vous ne me la donnez pas ? » et cela produit de l'agressivité. Nous avons intérêt à travailler entre institutions sur les territoires pour mieux nous coordonner et éviter des montées de l'agressivité dues à l'incompréhension.

– De la violence subie par les personnes en situation durable de chômage

Saïd Bouamama

Je pense à ce père d'un enfant placé par décision de justice auquel je demandais comment il expliquait la situation. Sa réponse en pleurant : « Mais comment veux-tu que je lui interdise de sortir à partir de telle heure ? je ne travaille même pas, je vis des allocations. » Pour ce père, la question de l'exercice de l'autorité, ce qu'on appelle trop souvent la démission des parents, était liée à son identité de travailleur et il s'estimait illégitime pour exercer une autorité puisqu'il n'avait plus l'identité de travailleur. On est vraiment sur ces questions dans des violences fortes et si l'intervenant social ne part pas du postulat qu'il a en face de lui quelqu'un qui a subi des violences fortes, s'il ne fait pas attention à un certain nombre de ses propos, de ses mots, etc., il peut renforcer ces violences.

– De la nécessité de processus collectifs

Jean-Pierre Lemoine

On est dans une société de compétition très individuelle et on est aussi au niveau du travail social dans des logiques d'accompagnements individuels. Développer une action collective est aussi un enjeu majeur pour nous, y compris sur les fonctions d'accueil. Nous avons tenté des expériences de réunions des nouveaux allocataires afin de leur expliquer ce que c'est que le RSA. Il faut se rendre compte que lorsqu'on organise ces rencontres, et là c'est bien le pouvoir public et les institutions qui le font, ces allocataires peuvent prendre conscience qu'ils ne sont pas tout seuls dans cette situation, ils peuvent partager avec d'autres. On est aussi sur des changements de postures où on n'est pas derrière un guichet, mais dans un débat collectif d'explication des dispositifs souvent très compliqués et très mal compris des usagers. On a effectivement des choses à faire dans ce domaine pour modifier nos pratiques autour du collectif.

Saïd Bouamama

Il convient d'aller vers une situation dans laquelle aucun accompagnateur social ne soit pendant son temps de travail uniquement dans un face-à-face individuel, mais que chaque accompagnateur social puisse avoir un espace dans lequel il tente, il teste, il vit, des relations d'un autre type. Bien entendu il y a des systèmes de contraintes, une politique publique aujourd'hui qui n'aident pas forcément à cela, mais cela peut être une bonne orientation pour l'avenir.

– De la place des associations

Jean-Baptiste de Foucauld

On ne fait pas assez la liaison entre travail social et action associative.

Le travail social aujourd'hui doit s'allier à l'action associative qui s'est quand même beaucoup développée pour prendre en charge les questions de chômage et d'exclusion, c'est vraiment quelque chose d'important.

A Solidarité face au chômage⁹, on crée des groupes de solidarité de 5-15 personnes qui consacrent deux heures par semaine pour accompagner des demandeurs d'emploi. On s'aperçoit qu'il faut se regrouper pour aider, on a besoin d'être plusieurs pour aider, donc nous accompagnons en binômes sans limite de temps.

Avant de vouloir aboutir à des résultats en termes de retour à l'emploi, la première chose à faire est de donner la parole aux personnes en difficulté, pour qu'elles puissent se dire un peu où ils en sont, comment elles veulent cheminer, etc., et cet échange permet d'avancer et de progresser.

Du retour vers l'emploi

Jean-Baptiste de Foucauld

Les pays qui ont réussi à revenir à un emploi à peu près acceptable de qualité, sont des pays dans lesquels l'interaction de l'économique et du social se passe beaucoup mieux que chez nous. On ne diabolise pas le marché ni la mondialisation mais on essaye de la manager de façon à ce que tout le monde trouve sa place.

– De l'alliance

Saïd Bouamama

L'alliance c'est l'inverse du contrat : on part du réel, on n'est pas dans l'illusion que l'usager et le travailleur social sont dans une relation d'égalité.

Dans l'alliance on considère le sujet accompagné comme doté d'une expertise.

Bien sûr, cela produit des choses qui nous conduisent à nous interroger parfois, quand on les met en espace collectif de réflexion, c'est du discours critique qui sort, c'est du discours de remise en cause, ce sont des critiques des politiques, des travailleurs sociaux. Ce n'est pas facile, nous sortons d'une vieille histoire dans laquelle on estimait, d'ailleurs on l'apprenait dans les écoles de formation, que le travailleur social était un expert de l'extérieur. On estimait que la première capacité à obtenir est la capacité à prendre de la distance, à être objectif. Moi je vous dis exactement l'inverse, accepter la subjectivité pour pouvoir la réguler, pour pouvoir après objectiver et accepter, y compris la subjectivité contestatrice que peuvent avoir les usagers.

⁹ Solidarité nouvelle face au chômage est une association créée en 1985 par Jean-Baptiste de Foucauld, pour combattre l'exclusion sociale et le chômage.

– *Du féminin dans les relations avec les familles*

Saïd Bouamama

Ce que je vois, c'est que les intervenants sociaux reçoivent essentiellement des mères de famille et très souvent ils s'en accommodent. Ce n'est pas qu'il faille arrêter le travail avec les mères de famille, mais attention, il y a un acteur qui disparaît et qui est nécessaire si on veut qu'une dynamique collective puisse se développer.

– *D'accueil et d'accompagnement*

Saïd Bouamama

Pour moi l'accueil est vraiment prioritaire, non pas que je sous-estime l'accompagnement, mais c'est à l'accueil que se joue le sentiment de prise en compte digne ou le sentiment d'indignité. Dans la première rencontre, on autorise l'usager à défendre des droits ou on lui dit de se mettre en situation de remerciement, en situation d'attente, l'accueil est un moment essentiel. Mais l'accueil n'est pas que le résultat de pratiques individuelles. En la matière, c'est le système qu'il faut penser (qui favorise ou rend malaisé, voire impossible un bon accueil) et non pas simplement les pratiques individuelles des personnes.

Contacts

Charles-Edouard Leroy
celeroy@cg93.fr

John Houldsworth
jouldsworth@cg93.fr

